

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer vivement mes chaleureux remerciements, ma profonde gratitude et ma reconnaissance à mon directeur de thèse, Monsieur le Professeur **Maurice GAILLARD**, pour la confiance qu'il m'a témoignée en acceptant de diriger cette recherche, et qui pendant cinq ans a orienté ce travail. Ses remarques, nombreuses et pertinentes, m'ont chaque fois incité à la réflexion et à la clarification des arguments avancés.

Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des membres de jury : Messieurs les Professeurs, Claude JOURNÈS, Jean-Luc ALBERT, Jean-François DAVIGNON, Michaël KARPENSCHIF pour leur dévouement dans l'examen de mes travaux.

Mes remerciements vont à tous mes amis qui ont accepté de me recevoir et de me communiquer leur documentation, leurs réflexions et leur expérience, Monsieur KEO Phalla, directeur du service de la législation du Comité National Electoral (CNE), Monsieur KHAN Keo Mono, chef du bureau d'information du CNE, Monsieur MY Kimsann, fonctionnaire du bureau d'information du CNE, Monsieur SAY Rasmey, chef du bureau de la législation du Conseil constitutionnel.

Je désire aussi remercier pour soutien mes amis : Denis SAINTE-MARIE, Antoine FONTAINE, Emmanuel DIAMA, ANG ENG Kim Téng, OM Sam EI, THENG CHAN Sang-Var et CHHOR Kim Sréng.

Ma gratitude va enfin au gouvernement français et plus précisément à l'Ambassade de France à Phnom Penh, Cambodge, pour les bourses d'études dont j'ai bénéficié. C'est avec émotion que je pense à mes parents, ma femme et mes enfants.